



peut on porter plainte pour des insultes repetés?

Par **mouss**, le 17/11/2009 à 14:14

bonjour,

ça fait déjà 2semaine rien ne va entre et ma copine: on s'embrouille, on s'insulte. mais ça allai trop loin je l'ai traité de put, chienne, chatte pétée...

mais elle a répondu de son coté. du coup elle m a dit qu'elle allait porter plainte contre moi. donc je voulais savoir jusqu'où va aboutir cette plainte en tenant compte que ce n est pas la première fois ?

Merci de vouloir me répondre

Par **JURISNOTAIRE**, le 17/11/2009 à 14:38

Bonjour, (impétueux) Mouss.

Vos imprécations admonestatives envers votre amie, relèvent-elle chez vous, d'un sens aigü de l'observation, ou du simple emballement d'un esprit qui s'échauffe, et s'emballerait temporairement ?

A mon avis, votre conversation ressort plus de la querelle familiale, que du vestibule du tribunal.

Mais peut-être minimises-je les choses.

Votre bien dévoué.

P. S. Et de quelles grâcieusetés, vous a-t-elle gratifié en retour ?

Par **sebioz**, le 17/11/2009 à 19:53

salut a toi

d'abord essayi d'écrire mieux , et si ta copine et majeur oui elle peut mai sa n'ira pas tres loin je panse ne tinkiete pas .

Par **sebioz**, le **17/11/2009** à **19:53**

salut a toi

d'abord essayi d'écrire mieux , et si ta copine et majeur oui elle peut mai sa n'ira pas tres loin je panse ne tinkiete pas .